

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Votes pour : 8 contre : 0
Date de la convocation : 03/04/2024

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de NEUVILLETTE se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 121-10, 121-11, 163-5, 163-6, 163-7 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents : DOAL José, PÉCOURT Florent, NIQUET Johan, DELOMEZ François, DEVILLERS Claudine, DUPENT Julien, LEVECQUE Daniel, ROGER Sophie.

Étaient absents : DELPOUVE Sandra, CADIERGUES Maud, BRÉELLE Christophe

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur DOAL José, Maire.
Monsieur PÉCOURT Florent est désigné secrétaire de séance.

Affectation du résultat 2024 (2025-02)

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte financier unique 2024 de la commune, Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement reporté (2023) 192 460,96 €
- Excédent de fonctionnement (2024)..... 69 919,99 €
- Résultat excédentaire au 31/12/2024 262 380,95 €

- Déficit d'investissement reporté (2023) 85 708,31 €
- Excédent d'investissement (2024)..... 76 987,49 €
- Résultat déficitaire au 31/12/2024 8 720,82 €
- Restes à réaliser 118 715,96 €
- Affectation en réserve (1068) 127 436,78 €

Décide d'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

- ✓ Excédent de fonctionnement (002) 134 944,17 €
- ✓ Affectation en réserve (1068) 127 436,78 €
- ✓ Déficit d'investissement (001) 8 720,82 €

Pour extrait conforme
Le Maire,

